

10. Seront également abolis tous les titres héréditaires, il n'existera plus ni lords, ni seigneurs, ni nobles.

11. Tous les cultes seront libres. Les prêtres catholiques nommés par le peuple comme dans la primitive eglise jouiront d'un traitement analogue a leur utilité.

12. Les dimes seront abolies.

Il sera établi des Ecoles dans les paroisses et dans les villes : Il y aura des imprimeries, des institutions pour les hautes sciences, la medicine, les mathematiques, il sera formé des interpretes qui reconnus de bonnes mœurs seront encouragés à civiliser les nations sauvages et a etendre par ce moyen leur commerce avec elles.

